

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

DIPLÔME D'ÉTUDES APPROFONDIES

Spécialité : Anthropologie sociale et historique de l'Europe

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.613-1 à 4;

Vu le décret n°84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2002-604 du 25 avril 2002, modifiant le décret n°99-747 du 30 août 1999, relatif à la création du grade de master ;

Vu l'arrêté ministériel du 27 janvier 2005 relatif aux habilitations de l'École des hautes études en sciences sociales et de l'université Toulouse-II à délivrer des diplômes d'études approfondies,

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

le **DIPLÔME D'ÉTUDES APPROFONDIES**, spécialité : **Anthropologie sociale et historique de l'Europe**,

est délivré, au titre de l'année universitaire 2003-2004, avec la mention **ASSEZ BIEN**,

à **Mademoiselle Yasmine DEBARGE**,

née le 16 décembre 1979 à Tournai (Belgique),

à qui est conféré le

GRADE DE MASTER

Fait à Paris, le 20 octobre 2005

Le titulaire

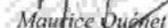
2005/04/ 123

La Présidente



Danièle Hervieu-Léger

Le Recteur d'Académie
Chancelier des universités



Maurice Quenet

N°

EHESS

4539753